



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Direction
des programmes -
Rapport
pour spécialistes

LA CRAINTE DE LA CRIMINALITÉ,
LA VICTIMISATION ET LES
ATTITUDES À L'ÉGARD DES MESURES
DE PROTECTION

RAPPORT POUR SPECIALISTES 1984-61

HV
6807 Ministère du Solliciteur général du Canada
F4
1984
F
c.2 Secrétariat

HV
6807
F4
1984
F-c.2

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR
GENERAL

FEB 27 1985

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Canadian Facts
Ottawa, Ontario

// LA CRAINTE DE LA CRIMINALITÉ,
LA VICTIMISATION ET LES
ATTITUDES À L'ÉGARD DES MESURES
DE PROTECTION //

RAPPORT POUR SPECIALISTES 1984-61

Ce document de travail est présenté tel qu'il a été soumis au Ministère. Les opinions qu'il renferme sont celles d'auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue du Ministère du Solliciteur général du Canada. Toute publication, citation ou reproduction est interdite sans l'autorisation du Ministère.

Ce document de travail est disponible en anglais. This working paper is available in English.

Les personnes qui ont été victimes d'un acte criminel estiment généralement que le taux de criminalité est plus élevé dans leur quartier que les personnes n'ayant pas vécu ce genre d'expérience. Elles craignent plus que ces dernières les actes criminels causant un préjudice matériel. Dans le même ordre d'idées, il semblerait que les victimes aient plus tendance à prendre des mesures de protection particulières -- installer un système d'alarme ou laisser la lumière allumée, par exemple -- que les personnes qui n'ont jamais été victimes d'actes criminels. Certaines données permettent de penser que les individus qui ont été victimes d'une agression ou de menaces contre la personne sont plus enclins à se procurer une arme à feu pour se protéger.

Les données dont nous disposons à cet égard comportent certaines limitations. L'étude nationale sur la victimisation et les études portant sur l'identification et l'évolution du comportement et des attitudes des victimes d'actes criminels permettront d'obtenir des renseignements plus complets sur les effets de la victimisation, à court et à long terme.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

En 1982, la Division de la recherche du ministère du Solliciteur général a commandé une étude dont l'objectif consistait à analyser les données existantes sur la relation entre la crainte de la criminalité, la victimisation et les attitudes à l'égard des diverses mesures de protection, avec une insistance particulière sur les attitudes à l'égard de l'utilisation des armes à feu comme moyen de protection. Nous avons utilisé, entre autres, des renseignements tirés d'études sur la victimisation et des données de sondages Gallup et CROP.

Le ministère du Solliciteur général a commandé au mois de mars 1982 un sondage Gallup comportant des questions sur la crainte de la criminalité, la victimisation et les attitudes à l'égard des mesures de protection. Le mandat de la présente étude prévoyait une analyse exhaustive des données de ce sondage Gallup.

L'étude devait porter sur les questions suivantes:

- La "crainte de la criminalité" augmente-t-elle au Canada et, dans l'affirmative, dans quelle mesure?

- Les Canadiens sont-ils d'avis que le taux de criminalité augmente dans leur quartier?

- Les personnes qui ont été victimes d'actes criminels craignent-elles plus la criminalité que les autres?

- Le fait d'avoir été victime d'un acte criminel modifie-t-il les attitudes à l'égard des mesures de protection et, dans l'affirmative, dans quelle mesure?

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de cette étude, nous avons analysé la documentation fournie par le ministère, en essayant particulièrement de comparer les données recueillies avant et après l'adoption de la législation sur le contrôle des armes à feu entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1978, et en 1979. Nous avons classé par ordre chronologique les études portant sur les craintes des Canadiens face à la criminalité.

La documentation étudiée portait sur les sujets suivants:

- campagnes d'information en vue de sensibiliser le public à la législation sur le contrôle des armes à feu; divers programmes de prévention du crime; et le Programme d'amnistie et de rappel des armes à feu (1978);
- évaluations du nombre de propriétaires et d'utilisateurs d'armes à feu au Canada; raisons justifiant leur possession; types d'armes; estimation du nombre total d'armes à feu au Canada;
- sondages sur les attitudes du public à l'égard de divers sujets: pardon; nouveaux types de mesures pénales; degré de satisfaction à l'égard du travail de la police en matière de prévention du crime et de répression des actes criminels; et qualité de la vie au Canada par rapport à d'autres pays;

- statistiques sur les accidents et les suicides ayant un lien avec les armes à feu; programmes provinciaux de formation pour la sécurité des chasseurs; taille et types d'entreprises oeuvrant sur le marché des armes à feu;

- statistiques sur les demandes de certificats d'achat d'arme à feu, les demandes rejetées, les enregistrements et les permis d'arme à utilisation restreinte; et nombre et type d'infractions au Code criminel en regard de la nouvelle législation;

- sondages d'opinion publique et enquêtes visant à mesurer la crainte de la criminalité, la fréquence et les types de victimisation, et le point de vue du public sur l'utilisation de diverses mesures de protection.

Une partie de la documentation étudiée nous a permis de dégager une perspective historique intéressante sur le sujet du contrôle des armes à feu, mais ne fournissait que des renseignements fragmentaires sur l'objet principal de l'étude. La bibliographie mentionne plusieurs sources que nous avons consultées, sans toutefois les analyser en profondeur. Nous avons restreint nos commentaires aux études ayant un lien direct avec les principales questions étudiées.

Nous avons principalement utilisé les sources suivantes:

- sondages Gallup et CROP portant sur les perceptions du public à l'égard du nombre et du type d'actes criminels commis au Canada;
- données choisies, tirées de divers sondages et enquêtes portant sur le type et la fréquence des actes criminels dont les Canadiens sont victimes;
- enquêtes choisies, comportant des questions sur le type et le nombre de mesures de protection contre la criminalité adoptées par les Canadiens et leurs attitudes à l'égard de l'utilisation de ces mesures;
- tables à entrées multiples tirées d'un sondage Gallup mené en 1982 au sujet de la perception des victimes et des "non victimes" à l'égard des taux de criminalité, du recours aux mesures de protection; et caractéristiques démographiques de ces deux groupes;
- tables à entrées multiples tirées du sondage Gallup de 1982, comparant les expériences de victimisation, les craintes à l'égard de la criminalité et les mesures de protection prises par les personnes ayant acquis des armes à feu pour se protéger et celles qui ne s'en sont pas procuré.

Les différentes méthodologies utilisées limitent la portée des analyses comparatives qui peuvent être effectuées. Les échantillons analysés sont tantôt pris au niveau national, tantôt au niveau provincial ou encore tirés de centres urbains choisis et la taille des échantillons varie considérablement d'une étude à l'autre. Dans la section qui suit, nous résumons la méthodologie de recherche et les limitations spécifiques des principales sources de données utilisées.

1. Sondages Gallup Omnibus au niveau national (1970-1982)

Échantillonnage

Le sondage Gallup Omnibus porte sur un échantillon aléatoire modifié dans tous les centres regroupant plus de 1 000 habitants. On utilise un échantillon déterminé par quotas dans les régions rurales agricoles et non agricoles; on choisit en outre un échantillon indépendant pour chaque sondage.

Cette méthode d'échantillonnage vise à donner un tableau approximatif de la population civile canadienne, âgée de 18 ans et plus, vivant au Canada, à l'exception des personnes vivant en institution -- à l'hôpital par exemple -- ou des résidents du Labrador, du Yukon ou des Territoires du Nord-Ouest.

L'échantillonnage comporte six strates de population, fondées sur les données du dernier recensement: villes de 500 000 habitants et plus; de 100 000 à 500 000; de 30 000 à 100 000; de 10 000 à 30 000; de 1 000 à 10 000; zones rurales agricoles et non agricoles.

On choisit un échantillon d'environ 200 zones d'énumération. Dans les centres urbains, on utilise une méthode d'échantillonnage par blocs aléatoires pour établir le point de départ des courbes. Dans les foyers choisis, on retient la plus jeune personne de sexe masculin âgée de 18 ans et plus se trouvant à la maison au moment de l'entrevue. S'il n'y a pas d'homme à la maison ou si le quota d'hommes est déjà atteint, on interroge la plus jeune personne de sexe féminin. Les taux de réponse ne sont pas indiqués.

Pondération

L'échantillon de questionnaires complétés est ajusté (d'après les données du dernier recensement) en fonction des groupes d'âge et du sexe des répondants. Les groupes d'âge sont les suivants: 18-29 ans; 30-49 ans; et 50 ans et plus.

Méthodologie

Des entrevues personnelles sont menées à domicile auprès de 2 000 personnes environ, âgées de 18 ans et plus, au cours de deux périodes de trois jours chaque mois.

Tolérance de l'échantillonnage

Chaque sondage Gallup comporte un tableau indiquant la "Marge de tolérance recommandée dans l'évaluation des pourcentages" (coefficient de confiance de 95 %). Ces marges vont de 2-3 % (pour les échantillons de 2 000 répondants) à 5-9 % pour un échantillon de 200 répondants.

Sondage de mars 1982

Le sondage Gallup de mars 1982 effectué pour le ministère du Solliciteur général auprès d'un échantillon représentatif de 2 099 Canadiens âgés de 18 ans et plus portait sur leurs perceptions à l'égard de la criminalité dans leur quartier, les expériences de victimisation et les attitudes à l'égard de diverses mesures de protection. Les marges d'erreur dans les réponses aux questions posées à l'ensemble de l'échantillon sont de ± 3 %. Les marges d'erreur dans les réponses aux questions posées à une partie seulement des 2 099 répondants sont proportionnellement plus élevées.

2. Crime Prevention Through Mass media: An Evaluation

Silverman et Sacco, 1979

Objectifs

Cette étude a été faite dans le but d'évaluer les effets d'une campagne de prévention du crime par la voie des médias, parrainée par le Solliciteur général de l'Alberta. L'étude était conçue de façon à comparer les comportements et connaissances en matière de prévention du crime avant et après le début de ce programme de prévention du crime, à évaluer dans quelle mesure cette campagne avait rejoint les citoyens et à déterminer dans quelle mesure cette campagne avait incité les personnes ainsi rejointes à adopter des mesures préventives.

Échantillonnage

Les auteurs du sondage ont choisi des échantillons de répondants dans l'annuaire téléphonique de sept villes ou cités albertaines ayant une population de 10 000 habitants ou plus. Dans deux de ces endroits, on a choisi des échantillons aléatoires stratifiés (numéros de téléphone). Dans les autres villes, les échantillons ont été choisis par SAA (Système d'appel aléatoire). L'échantillon retenu pour chaque ville était proportionnel à la population.

Un échantillonnage déterminé par quotas a été utilisé dans les foyers contactés, de telle sorte qu'au moins un tiers des répondants soient du sexe masculin. On a également choisi des échantillons indépendants, composés de personnes âgées de 18 ans et plus, pour les deux périodes d'entrevues: février-mars 1978 et janvier-février 1979.

Méthodologie

Durant les deux phases de l'étude, les enquêteurs ont mené des entrevues téléphoniques, d'une durée de 20 à 35 minutes; 1031 questionnaires ont été complétés lors de la première étape et 1288 lors de la deuxième.

3. Victimization in Greater Vancouver, Division de la recherche,
ministère du Solliciteur général

Objectifs

Le Sondage sur la victimisation dans le Vancouver métropolitain (SVVM) a permis de recueillir des renseignements auprès des personnes âgées de plus de 16 ans au sujet de leur expérience de victimisation, et de leurs attitudes et de leurs perceptions à l'égard de la criminalité et du système de justice pénale. Le sondage portait sur cinq thèmes principaux: fréquence et répartition de certaines infractions contre la personne et les foyers; risque d'être victime d'un acte criminel; impact d'actes criminels choisis (pertes monétaires et blessures); perception du public à l'égard du fonctionnement du système de justice pénale; besoins des victimes.

Cette étude se voulait un projet pilote pour l'Étude nationale sur la victimisation en milieu urbain.

Échantillonnage

Un simple échantillon aléatoire stratifié de foyers possédant le téléphone a été choisi dans 12 municipalités du Vancouver métropolitain. Dans les foyers disposés à coopérer, on a obtenu la liste de tous les résidents âgés de 16 ans et plus et l'on a choisi au hasard un répondant parmi eux. Les taux de réponse n'ont pas été indiqués.

Méthodologie

Les entrevues téléphoniques ont été menées par des enquêteurs de Statistique Canada; les résultats sont fondés sur 10 248 entrevues complétées. Les renseignements sur les expériences de victimisation criminelle concernaient l'année civile 1978.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

1. La crainte de la criminalité augmente-t-elle au Canada et, dans l'affirmative, dans quelle mesure?

L'expression "crainte de la criminalité" englobe plusieurs définitions. Certains chercheurs ont tenté de quantifier les préoccupations du public à l'égard de la criminalité, envisagée comme un problème social. Les trois mesures les plus fréquemment utilisées dans ce but sont les suivantes: l'importance relative de la criminalité et d'autres problèmes sociaux; les perceptions à l'égard de la fréquence de la criminalité à un moment donné; et les opinions sur les fluctuations du taux de criminalité (généralement dans une collectivité donnée) selon les années. Lors de tout débat sur la "crainte de la criminalité", il faut faire la distinction entre ces concepts à caractère plus objectif et l'anxiété ou les craintes subjectives que les individus entretiennent à l'égard de leurs biens ou de leur propre sécurité.

2. L'importance relative de la criminalité

Plusieurs études récentes comportaient des questions visant à mesurer l'importance de la criminalité par rapport à d'autres problèmes sociaux. Silverman et Sacco ont demandé aux répondants des sondages effectués avant et après la campagne d'information d'identifier dans une liste préétablie les problèmes "qui les avaient le plus préoccupés récemment". Seulement 12 % des répondants ont cité la criminalité au

premier rang de leurs préoccupations, plus de 2/3 d'entre eux (68 %) n'en faisant même pas mention. Il convient de souligner que l'inflation, le chômage et les questions familiales étaient au nombre des problèmes les plus souvent mentionnés. L'année suivante, la S.C.H.L. a fait une étude sur les problèmes urbains dans 23 centres urbains au Canada, demandant aux répondants de classer 26 problèmes urbains par ordre d'importance (21 problèmes locaux et cinq problèmes généraux). La "réduction de la criminalité" a été classée au troisième rang des problèmes par l'ensemble des répondants. Dans le cadre de l'étude pilote menée en 1981 au sujet des attitudes du public canadien à l'égard des politiques en matière de criminalité, on posait aux répondants des questions à réponse libre, permettant d'identifier les problèmes qui les préoccupaient le plus dans leur vie quotidienne. Seulement 5 % des répondants ont mentionné spontanément la criminalité, qui se classait au sixième rang des huit sujets de préoccupation mentionnés. Lors de la même enquête, la criminalité était au nombre des trois réponses les plus fréquemment données à une question portant sur "les trois problèmes sociaux les plus importants dans la société canadienne". La criminalité a été classée derrière les questions d'ordre économique, confirmant ainsi les résultats des autres sondages.

3. Perceptions du public à l'égard de la fréquence de la criminalité/des fluctuations du taux de criminalité

On a posé aux Canadiens des questions sur le taux de criminalité dans leur "communauté", leur "quartier" ou leur "région". Bien que les différences dans la formulation des questions et les méthodologies de sondage limitent les comparaisons, il semblerait généralement que les répondants des milieux urbains aient plus tendance à considérer que le taux de criminalité est en progression. Ainsi, lors d'un sondage Gallup fait en 1972, 63 % des répondants à travers le Canada se sont dit d'avis que la criminalité était plus répandue que cinq ans auparavant, dans leurs collectivités. L'étude pilote de Solgen menée en 1979 sur les attitudes à l'égard des politiques relatives à la criminalité a également révélé que 76 % des répondants jugeaient le taux de criminalité plus élevé que cinq ans auparavant. Soixante-douze pour cent des résidents de Vancouver interrogés dans le cadre du SVVM estimaient également que le taux de criminalité avait progressé à Vancouver durant l'année ou les deux années précédente(s). En tenant compte des distinctions faites ci-dessus entre les perceptions objectives de la criminalité et les inquiétudes personnelles, on ne saurait conclure de ces constatations que le public éprouve plus de craintes qu'auparavant pour sa sécurité personnelle.

4. Opinion des répondants quant au risque d'être victimes d'actes criminels ou d'actes criminels donnés

Il existe une autre approche qui permet peut-être de mieux évaluer la portée et la nature de la "crainte de la criminalité": elle consiste à demander aux répondants d'évaluer le risque qu'ils soient victimes d'un acte criminel "grave", dans leur quartier ou dans leur ville. Une autre variante consiste à interroger les personnes sur les risques qu'elles pensent courir à l'égard d'actes criminels donnés, par exemple l'introduction par effraction, le vandalisme, les voies de fait, le vol d'auto, etc.

Le SVVM et le sondage Gallup de mars 1982, entre autres, indiquent tous deux que la majorité des répondants considèrent la perte de biens et le vandalisme comme le "problème majeur de criminalité" dans leur propre quartier. Soixante-six pour cent des répondants au SVVM ont cité ce type d'infraction, soit un pourcentage comparable à celui du sondage Gallup (59 %). Par contre, seulement 15 % des répondants au SVVM et 11 % des répondants au sondage Gallup de mars 1982 estimaient que la criminalité était un problème grave dans leur quartier.

Il est important de souligner une fois de plus que les perceptions du public au sujet de la fréquence ou de la progression de la criminalité ne s'accompagnent pas obligatoirement d'un accroissement concomitant dans les craintes ou les angoisses personnelles. Les résultats de l'étude Silverman-Sacco démontrent par exemple que la

majorité des répondants estiment courir plus de risques d'être victimes d'un acte criminel donné, depuis les dernières années; toutefois, lorsqu'on leur demandait de comparer la sécurité de leur quartier avec celle d'autres quartiers de la ville, un tiers d'entre eux (36 %) s'y sentaient plus en sécurité et 57 % jugeaient la sécurité de leur quartier comparable à la moyenne.

5. Différences entre les sous-groupes

Le sondage Gallup de mars 1982 donne à penser que certains sous-groupes au sein de la population ont tendance à surestimer le taux général de criminalité et la fréquence de certaines infractions. Les résidents de Colombie-Britannique et du Québec, ainsi que les répondants âgés de 18 à 29 ans sont plus enclins à déclarer que la criminalité constitue un problème grave dans leur quartier. La perte de biens et le vandalisme ont été cités relativement plus souvent par les répondants de Colombie-Britannique et du Québec, les personnes ayant un niveau d'instruction et un revenu élevés, ainsi que les ouvriers ou les employés de bureau. Un pourcentage de Québécois relativement plus élevé que la moyenne a cité les actes criminels portant atteinte à la sécurité personnelle. Les infractions reliées à la drogue et à l'alcool ont été citées plus souvent par les résidents des provinces de l'Atlantique, du Québec et des petites collectivités, ainsi que par les personnes ayant un niveau d'instruction et un revenu peu élevés. Les résidents des Prairies et les jeunes ont cité relativement plus souvent le tapage (réunions sociales bruyantes, etc.).

6. Sécurité nocturne du quartier

Le sentiment de sécurité éprouvé par une personne lorsqu'elle marche seule, la nuit, dans le quartier constitue le critère le plus fréquemment utilisé pour évaluer la "crainte de la criminalité". On voulait d'habitude mesurer ainsi la crainte de la violence dans les endroits publics.

Le tableau 1 énumère dans l'ordre chronologique les études canadiennes, de 1970 à 1982, où des questions de ce genre ont été posées. Contrairement à la plupart des autres indices de "la crainte de la criminalité", les questions ont toujours été formulées de façon relativement constante. On a demandé aux répondants s'ils craignaient de marcher la nuit dans un quartier donné, près de leur domicile, ou s'ils se sentaient en sécurité en se promenant seul dans leur propre quartier. Dans l'ensemble, de 22 à 37 % des personnes interrogées dans chaque échantillon déclaraient éprouver un sentiment de crainte quelconque.

Le sondage Gallup indique une fois de plus que certains groupes dans la population se sentent moins en sécurité que d'autres. Les femmes, les personnes âgées, les économiquement faibles, les habitants de grandes villes et les Québécois sont plus inquiets que la moyenne à l'idée de se promener seuls dans leur quartier, à pied, en soirée. Toutefois les sondages CROP et Gallup menés au niveau national n'indiquent nullement une tendance croissante et constante dans les craintes du public à l'égard de la sécurité nocturne.

TABLEAU 1-A SÉCURITÉ NOCTURNE DANS LE QUARTIER

CRAINTE DE LA CRIMINALITÉ

SONDAGE	ÉCHANTILLON	MÉTHODE	QUESTION POSÉE	RÉSULTATS
1. Gallup Décembre 1970	N=1000 pers. de 18 ans et plus. ± 4 % d'erreur, coefficient de confiance: 95 %	Entrevues personnelles. Échantillon national stratifié.	Y a-t-il un quartier aux environs, dans un rayon d'un mille, où vous auriez peur de marcher la nuit?	OUI: 29 %
2. Gallup Novembre 1974	N=1070 pers. de 18 ans et plus. ± 4 % d'erreur, coefficient de confiance: 95 %	Entrevues personnelles. Échantillon national stratifié.	Même question qu'au No. 1	OUI: 37 %
3. Gallup Novembre 1976	N=1000 pers. de 18 ans et plus. ± 3 % d'erreur, coefficient de confiance: 95 %	Entrevues personnelles. Échantillon national stratifié.	Avez-vous peur de marcher la nuit dans votre quartier?	OUI: 22 %
4. Silverman et Sacco Fév.-mars 1978	N=1031 pers. de 18 ans et plus. 7 régions urbaines en Alberta.	Entrevues téléphoniques. Appels aléatoires dans cinq régions; échantil- lon aléatoire stratifié dans deux régions.	Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier la nuit: a) très grande sécurité b) sécurité raisonnable c) certaine insécurité d) très grande insécurité	a. : 29 % b. : 40 % c. : 18 % d. : 12 % 30 %
5. Sondage sur la victi- misation, Vancouver métropo- litain Jan.-fév. 1979	N=10248 pers. de 16 ans et plus. Région de Vancouver.	Entrevues téléphoniques. Échantillon national stratifié.	Vous sentez-vous ou vous sentiriez-vous en sécurité à marcher seul(e) dans votre quartier la nuit: a) très grande sécurité b) sécurité raisonnable c) certaine insécurité d) très grande insécurité	a. : 37 % b. : 29 % c. : 19 % d. : 13 % 32 %

6. CROP Mai 1979	N=1893 pers. de 18 ans et plus. ± 3 % d'erreur, coefficient de confiance: 95 %	Entrevues personnelles. Échantillon national stratifié.	Même question qu'au No. 3	OUI: 24 %
7. Gallup Novembre 1979	N=1055 pers. de 18 ans et plus. ± 4 % d'erreur, coefficient de confiance: 95 %	Entrevues personnelles. Échantillon national stratifié.	Même question qu'au No. 1	OUI: 31 %
8. CROP Avril 1981	N=1927 pers. de 18 ans et plus. ± 3 % d'erreur, coefficient de confiance: 95 %	Entrevues personnelles. Échantillon national stratifié.	Même question qu'au No. 3	OUI: 26 %
9. Gallup Novembre 1981	N=1020 pers. de 18 ans et plus. ± 4 % d'erreur, coefficient de confiance: 95 %	Entrevues personnelles. Échantillon national stratifié.	Même question qu'au No. 1	OUI: 34 %
10. Gallup Mars 1982	N=2099 pers. de 18 ans et plus. ± 3 % d'erreur, coefficient de confiance: 95 %	Entrevues personnelles. Échantillon national stratifié.	Même question qu'au No. 5	a. : 45 % b. : 30 % c. : 15 % d. : 9 % 24 %

7. Utilisation des mesures de protection et attitudes du public à leur égard

Une tendance en faveur de l'acceptation et de l'adoption de mesures de protection pourrait également être interprétée comme un indice supplémentaire d'une crainte croissante de la criminalité. Nous ne possédons des données sur ce sujet que pour la période allant de 1978 à 1982.

En 1978, Silverman et Sacco ont demandé aux répondants s'ils avaient utilisé des moyens de protection "durant les six derniers mois" et ont également mesuré la fréquence des mesures de protection adoptées, selon les déclarations des répondants, les plus fréquentes consistant à verrouiller les portes et fenêtres et à informer les voisins de leur absence. Près de la moitié (45 %) des personnes de l'échantillon ont déclaré avoir pris une mesure de protection donnée durant la période de six mois.

Le SVVM comportait une question semblable portant sur l'utilisation de mesures de protection durant "la ou les deux dernière(s) année(s)". Quarante pour cent des répondants ont déclaré avoir adopté une mesure de protection quelconque, à part le fait de verrouiller les portes. Une fois de plus, les répondants de l'Alberta semblent être les plus préoccupés de la protection de leurs biens. Les mesures de protection les plus répandues consistent à informer les voisins de leur absence, laisser la lumière allumée et installer de meilleures serrures et des barreaux aux fenêtres.

Le sondage Gallup de mars 1982 comportait plusieurs questions au sujet de l'attitude des répondants à l'égard de diverses mesures de protection. La majorité d'entre eux ont répondu que les gens devraient installer des systèmes d'alarme (63 %), laisser la lumière allumée (83 %) et demander à leurs voisins de s'occuper de leur maison en leur absence (94 %). Plus d'un-cinquième (21 %) des répondants de l'échantillon ont exprimé leur accord avec les personnes qui gardent une arme à feu chez eux pour se protéger. Les hommes, les résidents des provinces de l'Atlantique et des Prairies, les habitants des petites villes et des régions rurales, ainsi que les personnes ayant un faible niveau d'instruction et les personnes d'origine ethnique minoritaire (c.-à-d. celles dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français) étaient plus enclins que la moyenne de déclarer que les gens devraient posséder des armes à feu pour se protéger. Comme nous l'expliquerons ci-dessous, toutefois, l'appui à ce genre de mesure est plus répandu que leur utilisation réelle.

On a demandé aux répondants si eux-mêmes ou leur famille avaient utilisé ou utilisaient ces quatre mesures de protection. Les répondants ont déclaré laisser les lumières allumées (79 %) et informer les voisins de leur absence (85 %) et se disaient en accord avec ce type de mesures. Par contre, 63 % d'entre eux se disaient en accord avec l'installation de systèmes d'alarme antivol, mais seulement 7 % des répondants interrogés en utilisaient un.

Dix pour cent seulement des répondants ont déclaré qu'eux-mêmes ou leur famille s'étaient, à un moment quelconque, procuré une arme à feu afin de se protéger, mais 21 % ont exprimé leur accord avec cette idée. Les armes à feu sont plutôt acquises par les hommes, les résidents de petites villes ou des régions rurales, les Québécois, les personnes âgées de 30 à 49 ans et celles ayant un revenu moyen de 10 000 à 20 000 \$ par année.

On a demandé aux personnes ayant déclaré n'avoir pas utilisé de mesures de protection particulières si elles envisageaient d'en adopter à l'avenir. La majorité des répondants avaient déjà déclaré qu'ils laissaient les lumières allumées et informaient les voisins de leur absence. Un tiers des personnes n'utilisant pas ou n'ayant pas utilisé de système d'alarme antivols ont déclaré qu'elles songeraient à en installer un à l'avenir. Huit pour cent des personnes n'ayant pas acquis d'arme à feu pour leur protection (soit 90 % de l'échantillon total) ont déclaré qu'elles songeraient à s'en procurer une à l'avenir. On retrouve surtout ces acquéreurs potentiels d'armes à feu dans les provinces de l'Atlantique ou des Prairies, et dans les groupes de personnes ayant un faible niveau d'instruction, d'origine ethnique minoritaire ou résidant en région rurale ou dans les petites villes. Étant donné qu'on n'avait pas défini les conditions

d'utilisation future de ces mesures de protection, et considérant que certaines personnes "envisageraient" l'utilisation d'armes à feu pour se protéger mais n'y donneraient pas suite, ce chiffre de 7 % constitue peut-être une surestimation du nombre possible d'acquéreurs futurs d'armes à feu.

Les données indiquent en résumé que la majorité des répondants appuient et utilisent les mesures de protection consistant à laisser les lumières allumées et à informer les voisins de leur absence. Bien que la plupart des répondants de cet échantillon appuient le principe des systèmes d'alarme antivols, un très faible pourcentage d'entre eux (7 %) en ont effectivement installé un, même si plus d'un tiers déclarent qu'ils y songeraient à l'avenir. Un cinquième des répondants de l'échantillon se disent en faveur de l'acquisition d'armes à feu pour se protéger, mais une personne sur dix seulement a déclaré en posséder une. Un pourcentage encore plus faible de répondants (7 % du total) ont déclaré qu'ils envisageraient d'acquérir une arme à feu à l'avenir.

8. Les victimes par rapport aux non victimes

Le fait qu'une personne ait été victime d'un acte criminel peut modifier à la fois sa perception de la fréquence de la criminalité dans son quartier et son attitude à l'égard des diverses mesures de protection. Les données sur cette question sont tirées du SVVM et du sondage Gallup de mars 1982.

Les résultats du SVVM indiquent que les personnes qui ont été récemment victimes d'un acte criminel surestiment généralement la fréquence et la gravité de la criminalité dans leur quartier, cette tendance étant surtout marquée chez les personnes ayant été victimes d'un acte criminel à deux reprises ou plus. Ce sondage a également révélé que les résidents des zones à taux de victimisation relativement élevé mais qui n'avaient pas été eux-mêmes victimes d'un acte criminel estimaient également que la criminalité était un problème plus grave dans leur quartier, que les non victimes habitant un quartier où les actes criminels sont peu fréquents.

Le rapport ne contient pas de tables à entrées multiples sur la victimisation et l'utilisation des mesures de protection; il n'en fait état qu'indirectement. Les personnes considérant qu'il existait un problème sérieux de criminalité dans leur quartier - ce qui comprend logiquement mais non exclusivement les victimes - avaient plus

tendance à toujours verrouiller leurs portes durant la journée lorsqu'il y avait quelqu'un à la maison, que les personnes estimant le taux de criminalité peu élevé dans leur quartier. Selon les auteurs du sondage, il n'existe pas de corrélation entre les mesures de protection additionnelles prises par 40 % des répondants de cet échantillon et leur perception de la criminalité ou le fait qu'elles en aient été victimes.

Les données du sondage Gallup de mars 1982 ont également fourni des indications sur les perceptions de la criminalité par les victimes et les mesures de protection qu'elles utilisaient. Comme nous l'expliquons ci-dessous, les conclusions de ce sondage recourent généralement celles du SVVM.

Treize pour cent des personnes interrogées lors du sondage Gallup de mars 1982 ont déclaré avoir été victimes d'un acte criminel grave à un moment quelconque dans le passé, la criminalité frappant surtout les personnes âgées de 30 à 49 ans, habitant les grandes villes et ayant un niveau d'instruction et un revenu élevés. La majorité des victimes (68 %) ont déclaré avoir été la cible d'actes criminels entraînant une perte de biens ou des dommages matériels, mais sans agression ou menaces contre la personne. Trente pour cent des répondants ont

déclaré avoir été victimes d'une agression ou de menaces contre la personne, avec (14 %) ou sans (16 %) perte de biens. Un tiers des personnes qui avaient été victimes d'un acte criminel à un moment donné (13 % de l'ensemble des répondants) l'avaient été au cours de l'année précédente. Par conséquent, 4 % des répondants de l'échantillon ont déclaré avoir été victimes d'un acte criminel grave de mars 1981 à mars 1982. On constate une fois de plus la prédominance des infractions entraînant une perte de biens ou des dommages matériels, sans agression ou menace contre la personne (74 % des personnes récemment victimes d'un acte criminel).

Le tableau 1 indique la répartition des réponses données par les victimes, les non victimes et l'ensemble de l'échantillon à des questions spécifiques.

Les personnes ayant déclaré avoir déjà été victimes d'un acte criminel grave jugeaient le taux de criminalité plus élevé dans leur quartier que les non victimes. Elles s'estimaient seulement légèrement moins en sécurité que les personnes n'ayant pas été victimes d'actes criminels, à l'idée de marcher seules dans leur quartier. Elles avaient plus tendance que les non victimes à s'inquiéter des risques d'actes criminels entraînant une perte de biens. Dans le même ordre d'idées, elles étaient plus susceptibles d'installer un système d'alarme antivols dans leur maison, et d'en laisser les lumières allumées en leur absence. Toutefois les proportions de possesseurs d'armes à feu étaient identiques dans les deux groupes.

TABLEAU 1

	<u>Victimes</u> (N=267)	<u>Non victimes</u> (N=1 828)	<u>Total</u> (N=2 099)
1. TAUX DE CRIMINALITÉ			
Élevé	19	10	11
Moyen	37	24	26
Faible	41	64	61
2. SENTIMENT DE SÉCURITÉ LORS DES PROMENADES À PIED			
Jour - Sécurité	93	97	97
- Insécurité	6	3	3
Nuit - Sécurité	65	76	74
- Insécurité	34	23	24
3. PROBLÈME DE CRIMINALITÉ LE PLUS GRAVE			
Perte de biens	51	37	38
Pas de problème grave	6	16	15
4. UTILISATION DE MESURES DE PROTECTION			
Système d'alarme antivols	13	7	7
Allumer les lumières	86	78	79
Armes à feu	12	10	10
Informer les voisins	88	85	85

Note: Tous les chiffres sont exprimés en pourcentages.

9. Acquisition d'armes à feu comme mesure de protection

Il existe relativement peu de renseignements sur l'acquisition d'armes à feu comme mesure de protection. Six pour cent des propriétaires d'armes à feu interrogés dans le cadre de l'étude de Sacco et Silverman ont volontairement déclaré qu'ils gardaient une arme à feu à la maison pour se protéger. Seulement 1 % des personnes de l'échantillon du SVVM ont mentionné qu'elles portaient ou s'étaient procuré une arme pour leur protection. Les résultats de l'étude pilote faite par Solgen en 1981 démontrent que seulement 4 % des répondants ont déclaré avoir "déjà" porté "une arme défensive". Le sondage Gallup de mars 1982 a permis de faire une analyse restreinte des relations possibles entre l'acquisition d'armes à feu et certains indicateurs de la crainte de la criminalité.

Le tableau 2 permet de comparer les réponses (exprimées en pourcentages) données par les "acquéreurs d'arme à feu", les personnes n'en ayant pas acquis et l'ensemble des répondants, à certaines questions précises. Ces 209 répondants, soit 10 % de l'échantillon total, sont ceux qui ont déclaré qu'eux-mêmes ou leur famille s'étaient procuré des armes à feu pour se protéger. La question était formulée de telle sorte que l'on peut retrouver dans ce groupe des personnes qui se sont procuré, à un moment quelconque, une arme à feu pour se protéger mais qui n'en possèdent plus. En outre, ce groupe de 10 % peut exclure les personnes qui possèdent des armes à feu, mais ne les ont pas acquises pour se protéger. Il nous est impossible de savoir si les personnes qui se sont procuré des armes à feu pour d'autres raisons, la chasse par exemple, peuvent ou non les "utiliser" également pour se protéger.

Sous réserve de ces mises en garde, nous constatons que les personnes qui se sont procuré des armes à feu estiment que le taux de criminalité est légèrement plus élevé dans leur quartier que les personnes qui n'en ont pas acheté. Tout comme les autres répondants de l'échantillon, ils jugent que les infractions entraînant une perte de biens constituent le problème de criminalité le plus grave dans leur quartier. Ils ne s'inquiètent pas plus que les autres répondants des infractions reliées à la drogue ou à l'alcool. Par rapport à la moyenne des répondants, une proportion substantiellement plus élevée des acquéreurs d'armes à feu déclarent avoir installé un système d'alarme antivols, et laisser les lumières allumées en leur absence.

Nous avons également relevé plusieurs contradictions et constatations inattendues dans les réponses de ce sous-groupe. Quinze pour cent des répondants ayant acquis une arme à feu pour se protéger estiment qu'il n'existe pas de problème grave de criminalité dans leur quartier et 20 % d'entre eux ne croient pas que les gens "devraient" garder des armes à feu chez eux pour se protéger. Par ailleurs, une proportion plus élevée d'acquéreurs d'armes à feu déclarent se sentir en sécurité lorsqu'ils marchent seuls la nuit dans leur quartier.

Nous avons fait quelques constatations intéressantes sur l'incidence de la victimisation dans le groupe des acquéreurs d'armes à feu. Seule une proportion légèrement plus élevée des acquéreurs d'armes à feu ont déclaré avoir été victimes d'un acte criminel grave par le passé (16 % par opposition à 12 % dans le groupe des répondants n'ayant pas acquis d'arme à feu). Les répondants ayant déclaré avoir acquis une arme à feu étaient plus susceptibles que les autres répondants d'avoir été victimes d'agression ou de menaces contre la personne, avec et sans perte de biens. Parallèlement, les actes criminels n'entraînant qu'une perte de biens (ce qui constitue de loin la catégorie la plus importante pour l'ensemble de l'échantillon) représentaient moins de 50 % des actes criminels dont les acquéreurs d'armes à feu avaient été victimes.

On constate une tendance semblable dans les réponses des personnes qui croient que les gens "devraient" garder des armes à feu à la maison. Dans ce sous-groupe, qui représente 21 % de l'échantillon total, on retrouve à la fois des acquéreurs d'arme à feu et des personnes qui n'en ont pas acquis. Le pourcentage de victimisation est légèrement plus élevé dans ce sous-groupe (15 %) que pour la moyenne des répondants; il s'agit le plus souvent d'actes criminels comportant une agression ou des menaces contre la personne, accompagnés (15 %) ou non (22 %) d'une perte de bien, et moins fréquemment d'actes criminels entraînant seulement une perte de biens (57 %).

Enfin, si l'on exclut les répondants ayant déjà acquis des armes à feu, le taux de victimisation des personnes envisageant de s'en procurer à l'avenir (7 % de l'échantillon total) est plus élevé que celui de la moyenne des répondants (21 %). Les répondants de ce sous-groupe avaient été plus souvent victimes d'actes criminels comportant une agression ou des menaces contre la personne, sans perte de biens (21 %), et d'actes criminels entraînant seulement une perte de biens (73 %).

On peut donc affirmer, pour cet échantillon de Canadiens au moins, qu'il existe peut-être un lien entre le fait d'avoir été victime d'actes criminels, surtout s'ils s'accompagnent d'une agression ou de menaces contre la personne, et l'utilisation d'armes à feu comme mesure de protection. Les constatations semblables faites à l'égard des personnes qui ne se sont pas procuré d'arme à feu mais qui se disent en faveur de cette mesure de protection, et des personnes qui envisageraient de s'en procurer, confirment peut-être cette tendance.

TABLEAU 2

	Acquéreurs d'arme à feu <hr/> (N=209)	Non acquéreurs d'arme à feu <hr/> (N=1875)	Total <hr/> (N=2099)
1. TAUX DE CRIMINALITÉ			
Élevé	14	10	11
Moyen	23	26	26
Faible	60	62	61
2. PROBLÈME DE CRIMINALITÉ LE PLUS GRAVE			
Perte de biens	38	38	38
Drogue, alcool	13	9	9
Pas de problème grave	15	15	15
3. UTILISATION DE MESURES DE PROTECTION			
Systèmes d'alarme antivols	19	6	7
Allumer les lumières	87	78	79
4. SENTIMENT DE SÉCURITÉ LORS DES PROMENADES À PIED			
Nuit - sécurité	81	74	74
- insécurité	19	25	24
5. VICTIME D'UN ACTE CRIMINEL GRAVE	16	12	13
Perte de biens seulement	47	71	68
Agression et perte de biens	22	14	14
Agression seulement	19	15	16

Note: Tous les chiffres sont exprimés en pourcentages

CONCLUSIONS

Notre étude des données existantes sur la "crainte de la criminalité" ne nous permet pas de conclure que les Canadiens éprouvent plus de craintes qu'auparavant à l'égard de leur sécurité personnelle ou de leurs biens. On constate une tendance générale, surtout chez les résidents urbains, à croire que le taux général de criminalité est en progression et que certains actes criminels sont devenus plus fréquents. Certains sous-groupes, les personnes âgées par exemple, semblent systématiquement surestimer la criminalité et se montrer plus "craintifs" que d'autres. Dans l'ensemble, toutefois, il ne semble pas y avoir eu d'évolution durant la dernière décennie dans les craintes éprouvées par les individus à l'égard de leur sécurité personnelle ou celle de leurs biens.

Les mesures de protection les plus acceptées et utilisées visent la protection des biens personnels, par exemple: verrouiller les portes, informer les voisins lors d'une absence et renforcer les serrures. Seul un très faible pourcentage des répondants (10 % ou moins, selon le sondage) déclarent s'être procuré ou porter une arme à feu pour se protéger.

Les personnes qui ont été victimes d'un acte criminel estiment généralement que le taux de criminalité est plus élevé dans leur quartier que les personnes n'ayant pas vécu ce genre d'expérience. Elles craignent plus que ces dernières les actes criminels causant un préjudice matériel. Dans le même ordre d'idées, il semblerait que les victimes aient plus tendance à prendre des mesures de protection particulières -- installer un système d'alarme ou laisser la lumière allumée, par exemple -- que les personnes qui n'ont jamais été victimes d'actes criminels. Certaines données permettent de penser que les individus qui ont été victimes d'une agression ou de menaces contre la personne sont plus enclins à se procurer une arme à feu pour se protéger.

Les données dont nous disposons à cet égard comportent certaines limitations. L'étude nationale sur la victimisation et les études portant sur l'identification et l'évolution du comportement et des attitudes des victimes d'actes criminels permettront d'obtenir des renseignements plus complets sur les effets de la victimisation, à court et à long terme.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bertrand, F. Public Opinions About Criminal Justice Issues: Some Cautions About Poll Data, non publié, 1981.
2. Projet de loi C-51, Loi modifiant le Code criminel, le Tarif des douanes, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, la Loi sur les pénitenciers et la Loi sur les prisons et les maisons de correction, 1977 (adoptée).
3. Projet de loi C-451 Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes à feu), 1980 (première lecture).
4. Burbidge, S. Public Attitudes Concerning Pardons, non publié, 1982.
5. Société centrale d'hypothèques et de logement, Public Priorities In Urban Canada: A Survey of Community Concerns, 1979.
6. Canadian Facts, National Survey of Awareness of the Gun Control Legislation, non publié, 1978.
7. Canadian Facts, Pre-Test of Public Information Programs Dealing with Amnesty/Recall and the Firearms Aquisition Certificate, non publié, 1979.
8. Commissaire de la G.R.C., Rapport annuel au Solliciteur général sur les armes à feu, 1978.
9. Ibid., 1979.
10. Ibid., 1980.
11. Ibid., 1981.
12. Sondage Omnibus national; Gallup, mars 1982.
13. Glackman, W., Corrado, R.R. et Roesch, R. The Greater Vancouver Victimization Survey: Public Attitudes About Crime and Safety, non publié, 1981.
14. Moore, R.J. Perception of the Law and the Legal System: A Preliminary Report of the Findings, non publié, 1981.

15. Scarff, E. Zaharchuk, T., Jacques, T. et McAuley, M. Evaluation of the Canadian Gun Control Legislation. First Progress Report, Ottawa: Division des Communications, Solliciteur général du Canada, 1981.
16. Scarff, E. Zaharchuk, T., Jacques, T. et McAuley, M. Evaluation of the Canadian Gun Control Legislation. Second Progress Report, non publié, 1982.
17. Silverman, R.A. et Sacco, V.F. Crime Prevention Through Mass Media: An Evaluation. Final Report, non publié, 1980.
18. Ministère du Solliciteur général. The Attitudes of Canadian Public to Crime Policies - Pilot Study, non publiée, 1981.
19. Stenning, P. (Ed.) Firearms and Their Control in Canada - Working Paper, non publié, 1978.
20. Stenning, P. et Moyer, S. Firearms Ownership and Use in Canada: A Report of Survey Findings, 1976, non publié, 1979.
21. Williams, J.S. et McGrath, J.H. Why People Own Guns, Jnl. of Communication, 1976, 26:4, 22-30.
22. Résultats de sondage choisis:
 - i. CROP - Novembre 1976, mai 1979, avril 1981, septembre 1981.
 - ii. Rapport trimestriel Decima - Décembre 1981.
 - iii. Gallup - Décembre 1970, août 1972, novembre 1974, février 1977, septembre 1979, novembre 1979, janvier 1981, novembre 1981, février 1982.
23. Articles choisis:
 - i. Frontier Justice, The Edmonton Journal, février 1982.
 - ii. Gun Clubs Used to Get Weapons, The Calgary Herald, mars 1982.
 - iii. Gun Permit Ruse Worries Police, The Toronto Star, avril 1982.

- iv. Harry Walter Just Took A Shot in the Dark, The Vancouver Sun, mars 1982.
- v. Les Canadiens-français seraient trop libéraux face à la prostitution, Dimanche-Matin, avril 1982.
- vi. More Control Sought On Gun Acquisitions, The Toronto Star, février 1982.
- vii. Police Report Purchase of Handguns on the Rise, The Winnipeg Free Press, mars 1982.
- viii. Trio to Discuss Crime, Violence, Sunday Express, avril 1982.

C8032 CANADIAN FACTS

<u>Page</u>	<u>Tableau</u>	<u>Titre</u>	<u>Base</u>
1	G.1	Opinion sur la fréquence de la criminalité dans le quartier	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
2	G.2-A/B	Sentiment de sécurité en marchant seul dans le quartier	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
4	G.3	Problème de criminalité le plus grave dans le quartier	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
5	G.4	Installation de systèmes d'alarme antivols dans la maison	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
6	G.5	Laisser les lumières allumées lors des absences	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
7	G.6	Garder des armes à feu à la maison pour se protéger	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
8	G.7	Arrangements avec les voisins pour qu'ils surveillent la maison lors des absences	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
9	G.8-A/B	Utilisation réelle ou envisagée des mesures de protection énumérées	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
13	G.9	Incidence du fait d'avoir été victime d'un acte criminel grave	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
14	G.10	Incidence du fait d'avoir été victime d'un acte criminel durant les 12 derniers mois	Tous les répondants victimes d'un acte criminel grave
15		Profil des répondants	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus
25		Répartition des entrevues	Ensemble des répondants âgés de 18 ans et plus

G.8A/B UTILISATION RÉELLE OU ENVISAGÉE DES MESURES DE PROTECTION ÉNUMÉRÉES
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. réel	2099 100.0	441 100.0	1550 100.0	210 100.0	1873 100.0	154 100.0	1667 100.0	268 100.0	1827 100.0
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>A installé un système d'alarme antivols</u>	153 7.3	45 10.1	102 6.6	39 18.6	113 6.0	8 4.9	105 6.3	35 12.9	118 6.5
Oui	1934 92.1	395 89.3	1439 92.9	170 81.4	1760 93.9	148 95.1	1560 93.6	231 86.4	1701 93.1
Non	12 .6	3 .6	8 .5	0 0	2 .1	0 0	2 .1	2 .7	8 .4
Pas de réponse	1934 100.0	395 100.0	1439 100.0	170 100.0	1760 100.0	148 100.0	1560 100.0	231 100.0	1701 100.0
Total des réponses négatives									
<u>Envisagerait cette mesure</u>	638 33.0	160 40.6	444 30.9	64 37.6	573 32.6	95 63.9	464 29.7	81 35.3	554 32.6
Oui	1152 59.5	204 51.7	895 62.2	91 53.6	1058 60.2	47 31.8	1000 64.1	130 56.4	1022 60.1
Non	135 7.0	23 5.9	96 6.7	14 8.1	121 6.9	5 3.5	94 6.1	19 8.3	115 6.8
Ne sait pas	10	7	3	1	7	1	2	0	10
Pas de réponse	.5	1.8	.2	.7	.4	.8	.1	0	.6

G.8A/B UTILISATION RÉELLE OU ENVISAGÉE DES MESURES DE PROTECTION ÉNUMÉRÉES
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. réel	2099 100.0	441 100.0	1550 100.0	210 100.0	1873 100.0	154 100.0	1667 100.0	268 100.0	1827 100.0
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Laissé les lumières allumées</u>	1656 78.9	345 77.9	1235 79.8	182 87.2	1466 78.2	121 77.7	1305 78.3	230 86.1	1423 77.8
Oui	432 20.6	95 21.5	305 19.7	26 12.3	406 21.7	35 22.3	359 21.5	35 13.3	396 21.7
Non	11 .5	3 .6	8 .5	1 .4	3 .2	0 0	3 .2	2 .7	9 .5
Pas de réponse									
Total des réponses négatives	432 100.0	95 100.0	305 100.0	26 100.0	406 100.0	35 100.0	359 100.0	35 100.0	396 100.0
<u>Envisagerait cette mesure</u>									
Oui	134 31.0	37 39.4	84 27.4	7 28.2	126 31.2	21 60.9	102 28.4	11 31.1	123 31.0
Non	286 66.2	56 58.5	212 69.5	19 71.8	267 65.8	12 35.9	251 69.8	23 65.7	262 66.2
Ne sait pas	10 2.4	1 1.2	8 2.7	0 0	10 2.5	1 3.2	6 1.6	1 3.1	9 2.3
Pas de réponse	2 .4	1 1.0	1 .3	0 0	2 .5	0 0	1 .3	0 0	2 .5

G.8A/B UTILISATION RÉELLE OU ENVISAGÉE DES MESURES DE PROTECTION ÉNUMÉRÉES
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

Devrait garder
des armes à feuArmes à feu
pour se protégerSe procurerait
des armes à feuA déjà été
victime

	<u>Total</u>	<u>Oui</u>		<u>Non</u>		<u>Oui</u>		<u>Non</u>		<u>Oui</u>		<u>Non</u>	
Base utilisée pour calculer les %; N. réel	2099 100.0	441 100.0	1550 100.0	210 100.0	1873 100.0	154 100.0	1667 100.0	268 100.0	1827 100.0				
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0				
<u>S'est procuré des armes à feu</u>	209 10.0	167 37.7	35 2.3	209 100.0	0 0	0 0	0 0	33 12.3	176 9.7				
Oui	1875 89.3	271 61.2	1504 97.1	0 0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	230 86.0	1643 89.9				
Non	15 .7	5 1.2	9 .6	0 0	0 0	0 0	0 0	5 1.8	8 .5				
Pas de réponse													
Total des réponses négatives	1875 100.0	271 100.0	1504 100.0	0 0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	230 100.0	1643 100.0				
<u>Envisagerait cette mesure</u>													
Oui	155 8.3	102 37.5	46 3.1	0 0	155 8.3	155 100.0	0 0	33 14.2	122 7.4				
Non	1667 88.9	158 58.4	1431 95.1	0 0	1667 88.9	0 0	1667 100.0	191 83.1	1475 89.8				
Ne sait pas	44 2.4	7 2.6	23 1.5	0 0	44 2.4	0 0	0 0	5 2.2	39 2.4				
Pas de réponse	8 .4	4 1.5	4 .3	0 0	8 .4	0 0	0 0	1 .5	7 .4				

G.8A/B UTILISATION RÉELLE OU ENVISAGÉE DES MESURES DE PROTECTION ÉNUMÉRÉES
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

Devrait garder des armes à feu Armes à feu pour se protéger Se procurerait des armes à feu A déjà été victime

	<u>Total</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. réel	2099 100.0	441 100.0	1550 100.0	210 100.0	1873 100.0	154 100.0	1667 100.0	268 100.0	1827 100.0
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Aviser les voisins</u>	1788 85.2	361 81.6	1345 86.9	180 85.9	1602 85.4	127 81.7	1432 85.9	234 87.7	1551 84.8
Oui	301 14.3	80 18.0	196 12.6	30 14.1	271 14.5	28 18.3	233 14.0	31 11.6	270 14.8
Non	10 .5	2 .4	7 .5	0 0	2 .1	0 0	2 .1	2 .7	7 .4
Pas de réponse	10 .5	2 .4	7 .5	0 0	2 .1	0 0	2 .1	2 .7	7 .4
Total des réponses négatives	301 100.0	80 100.0	196 100.0	30 100.0	271 100.0	28 100.0	233 100.0	31 100.0	270 100.0
<u>Envisagerait cette mesure</u>	148	39	96	16	132	24	104	16	132
Oui	49.2	49.4	49.0	53.1	48.8	84.0	44.8	51.8	48.9
Non	139 46.3	38 48.0	90 45.8	14 46.9	126 46.3	3 12.0	121 52.1	15 48.2	124 46.1
Ne sait pas	11 3.8	1 1.4	9 4.7	0 0	11 4.2	1 4.0	7 3.1	0 0	11 4.2
Pas de réponse	2 .7	1 1.2	1 .6	0 0	2 .8	0 0	0 0	0 0	2 .8

G.9 INCIDENCE DU FAIT D'AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UN ACTE CRIMINEL GRAVE
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

	Total	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Base utilisée pour calculer les %; N. réel	2099 100.0	441 100.0	1550 100.0	210 100.0	1873 100.0	154 100.0	1667 100.0	268 100.0	1827 100.0
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Acte criminel grave</u>	267 12.7	65 14.8	183 11.8	33 15.6	230 12.2	33 21.0	191 11.4	267 100.0	0 0
A été victime	1828 87.1	374 84.5	1365 88.1	176 84.4	1643 87.6	122 78.3	1475 88.5	0 0	1828 100.0
N'a pas été victime	4 .2	3 .7	1 .1	0 0	2 .1	1 .7	1 .1	0 0	0 0
Ne sait pas/Pas de réponse	267 100.0	65 100.0	183 100.0	33 100.0	230 100.0	33 100.0	191 100.0	267 100.0	0 0
<u>Total des personnes ayant été victimes</u>									
<u>Type d'acte criminel</u>									
Attaque ou menace contre la personne sans perte de biens	41 15.5	14 22.1	25 13.9	6 18.9	34 14.9	7 20.8	26 13.8	41 15.5	0 0
Attaque ou menace contre la personne avec perte de biens	38 14.3	10 14.6	25 13.4	7 22.4	31 13.5	4 12.8	27 14.0	38 14.3	0 0
Perte de biens ou dommages causés à des biens sans attaque ni menace	182 68.1	38 57.4	131 71.9	15 46.7	163 71.0	24 72.8	134 70.3	182 68.1	0 0
Ne sait pas/Pas de réponse	14 5.2	6 9.2	8 4.3	5 15.4	9 3.8	0 0	9 4.6	14 5.2	0 0

G.10 INCIDENCE DU FAIT D'AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UN ACTE CRIMINEL
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS AYANT ÉTÉ VICTIMES D'UN ACTE CRIMINEL GRAVE

N. absolu/%

17 mai 1982

	Total	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Base utilisée pour calculer les %; N. réel	268 100.0	65 100.0	184 100.0	32 100.0	231 100.0	33 100.0	192 100.0	268 100.0	0 0
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	267 100.0	65 100.0	183 100.0	33 100.0	230 100.0	33 100.0	191 100.0	267 100.0	0 0
<u>Dans les 12 derniers mois</u>									
A été victime	85 31.8	24 36.3	55 30.1	10 31.2	73 31.7	8 25.2	64 33.4	85 31.8	0 0
N'a pas été victime	178 66.6	40 60.6	125 68.7	22 65.9	153 66.8	24 74.8	124 64.8	178 66.6	0 0
Ne sait pas/Pas de réponse	4 1.6	2 3.2	2 1.2	1 2.8	3 1.3	0 0	3 1.8	4 1.6	0 0
Total des personnes ayant été victimes	85 100.0	24 100.0	55 100.0	10 100.0	73 100.0	8 100.0	64 100.0	85 100.0	0 0
<u>Type d'acte criminel</u>									
Attaque ou menace contre la personne sans perte de biens	8 9.8	5 19.1	4 6.8	1 11.1	7 9.8	1 13.8	6 9.4	8 9.8	0 0
Attaque ou menace contre la personne avec perte de biens	7 8.4	1 4.8	5 9.1	2 20.8	5 6.8	0 0	5 7.8	7 8.4	0 0
Perte de biens ou dommages causés à des biens sans attaque ni menace	63 74.1	16 68.0	42 75.6	6 58.4	55 75.7	6 74.9	48 75.5	63 74.1	0 0
Ne sait pas/Pas de réponse	7 7.8	2 8.1	5 8.5	1 9.8	6 7.7	1 11.3	5 7.3	7 7.8	0 0

PROFIL DES RÉPONDANTS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

	<u>Total</u>	<u>Devrait garder des armes à feu</u>		<u>Armes à feu pour se protéger</u>		<u>Se procurerait des armes à feu</u>		<u>A déjà été victime</u>	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. réel	2099 100.0	441 100.0	1550 100.0	210 100.0	1873 100.0	154 100.0	1667 100.0	268 100.0	1827 100.0
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Sexe</u>	1048 49.9	264 59.8	727 47.0	136 64.8	904 48.2	90 57.9	792 47.5	148 55.5	896 49.0
Masculin	1052	178	821	74	971	65	875	119	932
Féminin	50.1	40.2	53.1	35.2	51.8	42.1	52.5	44.5	51.0
<u>Situation dans le foyer</u>	839 40.0	203 46.0	593 38.3	107 51.2	725 38.7	70 44.8	636 38.1	116 43.3	721 39.5
Homme, chef de famille	893	147	701	61	826	57	745	103	790
Femme, chef de famille	42.6	33.3	45.3	29.3	44.0	36.6	44.7	38.7	43.2
Homme, autre	200 9.5	58 13.1	130 8.4	27 13.1	172 9.2	20 13.1	149 8.9	30 11.3	169 9.2
Femme, autre	151	30	115	11	139	8	125	14	136
Pas de réponse	7.2	6.7	7.4	5.3	7.4	5.5	7.5	5.3	7.4
	15 .7	4 .9	10 .6	2 1.0	13 .7	0 0	13 .8	3 1.3	12 .6
<u>État civil</u>									
Célibataire	435	94	321	41	390	30	352	65	368
Marié(e)	20.7	21.2	20.8	19.6	20.8	19.3	21.1	24.2	20.1
Veuf(ve), divorcé(e), séparé(e)	1422	300	1053	155	1257	103	1120	178	1242
Pas de réponse	67.8	67.7	68.0	73.9	67.1	66.5	67.2	66.7	68.0
	239 11.4	49 11.1	170 11.0	14 6.5	224 11.9	22 14.1	192 11.5	24 9.1	215 11.7
	3 .2	0 0	3 .2	0 0	3 .2	0 0	3 .2	0 0	3 .2

PROFIL DES RÉPONDANTS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. réel	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	1270 60.5	255 57.6	962 62.1	112 53.3	1149 61.3	112 72.3	1010 60.6	151 56.7	1118 61.2
<u>Langue maternelle</u>	595 28.4	116 26.3	441 28.5	70 33.7	520 27.7	21 13.6	485 29.1	86 32.2	507 27.7
Anglais	232	71	144	27	204	22	170	30	201
Français	11.0	16.1	9.3	13.0	10.9	14.1	10.2	11.1	11.0
Autre	2	0	2	0	2	0	2	0	2
Pas de réponse	.1	0	.1	0	.1	0	.1	0	.1
<u>Préférence religieuse</u>	859 40.9	173 39.1	652 42.1	73 35.1	781 41.7	78 50.1	688 41.3	85 31.8	773 42.3
Protestant	17	4	12	2	14	2	11	2	15
Juif	.8	1.0	.8	1.0	.8	1.2	.7	.8	.8
Catholique romain	925 44.0	197 44.4	665 42.9	107 51.1	810 43.2	50 32.2	734 44.0	133 49.8	788 43.1
Autre	55	15	38	5	50	8	38	7	48
Pas de préférence	2.6	3.3	2.4	2.2	2.7	5.3	2.3	2.6	2.6
religieuse exprimée	243 11.6	54 12.3	182 11.7	22 10.6	219 11.7	17 11.2	196 11.7	40 15.0	203 11.1

PROFIL DES RÉPONDANTS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1348 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Profession du répondant</u>	197 9.4	30 6.8	165 10.6	19 9.0	177 9.4	13 8.5	160 9.6	29 10.8	169 9.2
Profession libérale									
Dirigeant/propriétaire/ cadre d'entreprise	174 8.3	40 9.0	130 8.4	23 10.9	151 8.0	15 9.9	131 7.9	28 10.5	146 8.0
Vente	72 3.4	22 5.0	48 3.1	9 4.1	63 3.3	8 4.9	54 3.2	20 7.4	52 2.9
Emploi de bureau	156 7.4	20 4.5	129 8.3	10 4.6	145 7.7	11 7.0	134 8.0	15 5.8	140 7.6
Ouvrier spécialisé	264 12.6	69 15.5	181 11.7	42 20.2	220 11.7	21 13.3	193 11.6	39 14.8	223 12.2
Ouvrier non spécialisé									
Chômeur(se)	190 9.0	48 10.7	130 8.4	20 9.6	170 9.0	18 11.7	146 8.8	27 10.1	163 8.9
Personne au foyer									
Étudiant(e)	98 4.6	31 7.0	62 4.0	13 6.1	85 4.5	16 10.1	68 4.1	10 3.6	88 4.8
Autre/pas dans la population active	558 26.6	86 19.4	437 28.2	37 17.9	518 27.6	25 16.1	468 28.1	59 22.0	499 27.3
Refuse de répondre/ Pas de réponse	113 5.4	21 4.8	91 5.9	9 4.2	104 5.5	4 2.8	98 5.9	19 7.3	94 5.1
	225 10.7	66 14.8	141 9.1	23 10.9	202 10.8	19 12.3	177 10.6	13 5.0	212 11.6
	51 2.4	11 2.6	34 2.2	5 2.4	42 2.2	5 3.4	37 2.2	7 2.7	43 2.4

PROFIL DES RÉPONDANTS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/% 17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Profession du chef de famille</u>	243	31	206	20	220	15	202	33	209
Profession libérale	11.6	7.0	13.3	9.6	11.8	9.5	12.1	12.5	11.4
Dirigeant/propriétaire/ cadre d'entreprise	335 16.0	64 14.5	259 16.7	38 18.3	295 15.7	28 18.1	261 15.7	49 18.3	286 15.6
Vente	81 3.8	16 3.7	63 4.1	7 3.3	74 3.9	7 4.7	65 3.9	10 3.6	70 3.8
Emploi de bureau	113 5.4	21 4.7	88 5.7	6 3.0	105 5.6	8 5.3	94 5.6	19 7.2	94 5.1
Ouvrier spécialisé	532	127	384	71	457	36	410	69	460
Ouvrier non spécialisé	25.4	28.6	24.8	33.7	24.4	23.2	24.6	26.0	25.2
Chômeur(se)	183 8.7	42 9.5	122 7.9	17 8.0	166 8.9	19 12.4	140 8.4	33 12.4	150 8.2
Personne au foyer	92	29	58	11	81	9	71	11	81
Étudiant(e)	4.4	6.4	3.8	5.0	4.3	5.9	4.3	4.0	4.4
Autre/pas dans la population active	92 4.4	16 3.7	67 4.3	6 3.0	85 4.6	5 3.2	73 4.4	5 2.0	86 4.7
Refuse de répondre/ Pas de réponse	30 1.4	2 .5	28 1.8	0 0	29 1.5	1 .6	28 1.7	11 4.0	19 1.0
	318 15.2	79 17.7	212 13.7	27 13.0	291 15.5	24 15.7	258 15.5	20 7.6	298 16.3
	80 3.8	16 3.6	61 3.9	6 2.9	70 3.7	2 1.4	66 3.9	6 2.3	74 4.1

PROFIL DES RÉPONDANTS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/% 17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Nombre de personnes dans le foyer</u>									
Une	189 9.0	38 8.5	141 9.1	8 3.9	180 9.6	17 11.1	156 9.4	20 7.3	170 9.3
Deux	609 29.0	130 29.3	446 28.8	52 24.8	553 29.5	47 29.9	494 29.6	70 26.2	538 29.4
Trois	436 20.8	102 23.1	307 19.8	52 24.7	382 20.4	31 19.8	339 20.3	55 20.6	380 20.8
Quatre	488 23.3	95 21.4	373 24.1	56 26.9	429 22.9	38 24.4	378 22.7	68 25.3	419 22.9
Cinq	224 10.7	42 9.5	174 11.2	23 10.9	199 10.6	13 8.4	179 10.8	37 13.8	187 10.3
Six ou plus	151 7.2	36 8.2	107 6.9	18 8.8	132 7.0	10 6.4	120 7.2	18 6.8	133 7.3
Pas de réponse	1 *	0 0	1 .1	0 0	1 *	0 0	1 *	0 0	1 *

PROFIL DES RÉPONDANTS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/% e 17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Membre d'un syndicat</u>									
Oui, répondant lui-même	308 14.7	71 15.9	220 14.2	39 18.6	265 14.1	18 11.5	243 14.6	42 15.9	263 14.4
Oui, son conjoint	214 10.2	48 10.8	154 10.0	19 9.1	192 10.3	15 9.6	172 10.3	35 13.3	179 9.8
Les deux	40 1.9	9 2.1	31 2.0	4 1.9	36 1.9	5 3.2	31 1.9	4 1.4	35 1.9
Non	1502 71.6	310 70.0	1115 72.0	147 70.4	1348 71.9	116 74.6	1190 71.4	182 68.3	1320 72.2
Pas de réponse	35 1.7	5 1.1	28 1.8	0 0	34 1.8	2 1.0	31 1.9	3 1.1	31 1.7

PROFIL DES RÉPONDANTS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/% 17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Revenu familial annuel</u>									
Moins de 6 000 \$	99 4.7	18 4.1	72 4.7	7 3.3	91 4.9	7 4.4	80 4.8	10 3.9	89 4.9
\$6 000 - \$7 999	101 4.8	24 5.4	67 4.3	4 1.8	96 5.1	10 6.7	85 5.1	12 4.4	89 4.9
\$8 000 - \$9 999	77 3.7	14 3.2	59 3.8	6 2.9	70 3.7	6 4.1	61 3.7	3 1.1	73 4.0
\$10 000 - \$12 999	121 5.8	25 5.7	89 5.7	9 4.3	112 6.0	12 7.6	95 5.7	7 2.8	114 6.2
\$13 000 - \$14 999	87 4.2	18 4.1	67 4.3	11 5.4	76 4.1	3 2.1	69 4.1	6 2.4	81 4.4
\$15 000 - \$19 000	205 9.8	53 12.0	148 9.6	31 14.8	173 9.2	16 10.2	156 9.4	31 11.4	174 9.5
\$20 000 - \$29 999	413 19.7	89 20.2	304 19.7	43 20.7	367 19.6	32 20.8	331 19.8	58 21.6	355 19.4
\$30 000 et plus	460 21.9	75 17.0	369 23.8	50 24.0	407 21.7	24 15.6	370 22.2	84 31.4	375 20.5
Refuse de répondre/ Pas de réponse	536 25.5	125 28.2	373 24.1	48 22.8	482 25.7	44 28.6	420 25.2	56 21.0	478 26.1

PROFIL DES RÉPONDANTS
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/% 17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Âge</u>									
18 à 29 ans	668 31.8	147 33.2	493 31.9	68 32.6	596 31.8	58 37.3	525 31.5	83 31.1	581 31.8
30 à 49 ans	727 34.6	144 32.5	550 35.5	81 38.8	637 34.0	50 32.3	570 34.2	116 43.6	610 33.4
50 ans et plus	679 32.3	145 32.7	488 31.5	56 26.6	620 33.1	45 29.0	554 33.2	64 23.8	614 33.6
Pas de réponse	26 1.2	7 1.6	17 1.1	4 1.9	22 1.2	2 1.3	18 1.1	4 1.5	22 1.2

RÉPARTITION DES ENTREVUES
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/% 17 mai 1982

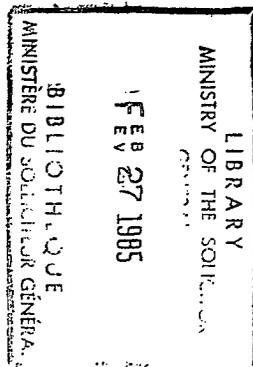
	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	441 100.0	1550 100.0	210 100.0	1873 100.0	154 100.0	1667 100.0	268 100.0	1827 100.0
<u>Région</u>	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
Terre-Neuve	51 2.4	9 2.0	38 2.5	3 1.2	48 2.6	4 2.6	43 2.6	0 0	51 2.8
Île-du-Prince-Édouard	11 .5	1 .3	8 .5	0 0	11 .6	4 2.7	6 .4	2 .8	9 .5
Nouvelle-Écosse	79 3.8	26 5.9	48 3.1	6 3.1	72 3.9	16 10.1	53 3.2	8 2.8	72 3.9
Nouveau-Brunswick	62 2.9	16 3.7	40 2.6	9 4.3	51 2.7	7 4.2	41 2.5	3 1.1	59 3.2
Québec	574 27.3	118 26.8	420 27.2	68 32.7	501 26.7	21 13.8	466 28.0	79 29.7	493 27.0
Ontario	750 35.8	139 31.5	580 37.4	73 34.8	677 36.1	45 29.2	615 36.9	99 36.9	650 35.5
Manitoba	88 4.2	21 4.7	65 4.2	9 4.1	80 4.3	3 2.0	77 4.6	5 1.9	83 4.6
Saskatchewan	91 4.3	24 5.3	59 3.8	7 3.1	84 4.5	9 6.0	70 4.2	6 2.3	84 4.6
Alberta	163 7.8	45 10.2	115 7.4	18 8.8	141 7.5	23 14.9	112 6.7	35 13.3	128 7.0
Colombie-Britannique	231 11.0	43 9.7	174 11.3	17 8.0	211 11.3	22 14.4	184 11.0	30 11.2	201 11.0

RÉPARTITION DES ENTREVUES
ENSEMBLE DES RÉPONDANTS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

N. absolu/%

17 mai 1982

	<u>Total</u>	Devrait garder des armes à feu		Armes à feu pour se protéger		Se procurerait des armes à feu		A déjà été victime	
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Base utilisée pour calculer les %; N. pondéré	2099 100.0	443 100.0	1548 100.0	209 100.0	1875 100.0	155 100.0	1667 100.0	267 100.0	1828 100.0
<u>Population de la communauté</u>									
Plus de 500 000	789 37.6	130 29.5	627 40.5	49 23.5	733 39.1	43 27.6	668 40.0	132 49.5	654 35.8
100 000 - 500 000	304 14.5	59 13.2	228 14.7	25 12.0	276 14.7	19 12.5	249 14.9	43 15.9	262 14.3
30 000 - 100 000	163 7.8	28 6.2	129 8.3	9 4.5	153 8.1	11 7.4	135 8.1	18 6.7	144 7.9
10 000 - 30 000	147 7.0	33 7.5	108 7.0	18 8.5	128 6.9	12 7.6	115 6.9	9 3.3	138 7.6
1 000 - 10 000	199 9.5	43 9.7	143 9.2	22 10.4	176 9.4	18 11.5	154 9.3	19 7.1	180 9.9
Moins de 1 000 (régions rurales, agricoles et non agricoles)	496 23.6	150 33.8	314 20.3	86 41.1	408 21.7	52 33.4	347 20.8	46 17.4	450 24.6
<u>Langue</u>									
Questionnaire anglais	1553 74.0	330 74.7	1148 74.2	143 68.1	1400 74.7	138 89.0	1222 73.3	189 70.8	1362 74.5
Questionnaire français	546 26.0	112 25.3	400 25.8	67 31.9	475 25.3	17 11.0	445 26.7	78 29.2	466 25.5



SOL.GEN CANADA LIB/BIBLIO



000011098

DATE DUE

11-1-85			
97 JUN 02			
15. OCT 03			

LOWE-MARTIN CO. INC. 1169-5RG

HV La crainte de la criminalité,
6807 la victimisation et les
F4 attitudes à l'égard des
1984 mesures de protection.
F
c.2

